

tous, je dois une mention spéciale au "*Parce Domine*" dont les paroles latines chantées en plain-chant harmonisé, alternaient avec le refrain "Pardon, ô Bon Jésus." — Il n'y a que Saint-Roch, disait-on, qui sache chanter cela. — De fait, un cœur d'airain serait seul capable de résister à la poignante émotion qu'exhalent ces paroles et cette mélodie naïves, répétées par des centaines de poitrines convaincues.

Ayant ainsi reçu congé du divin Maître, on regagna les chars. L'aller s'était effectué sans incident; il n'en fut pas de même du retour; une grande heure fut nécessaire au lourd convoi pour remonter jusqu'à la ligne du Pacifique. Nos pèlerins supportèrent avec bonne humeur ce fâcheux contretemps. — La sainte Vierge, disaient-ils, est si contente de nous, qu'elle ne veut plus nous laisser partir — Aussi le voyage ne fut-il ni moins pieux, ni moins plein d'allégresse. Les cœurs allégés par les miséricordes de Notre-Dame du Cap revenaient joyeux reprendre leurs occupations. Et jusqu'à Québec, les chars retentirent de saints cantiques.

Bonne et sainte journée dont tous garderont un dévot souvenir. Puis-ent ces quelques lignes en être le mémorial et en rappeler souvent les ferventes résolutions.

UN PÈLERIN.

### Saint-Ephrem de Tring — Beauce

**B** IEN de bien extraordinaire à annoncer aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue du Tiers-Ordre* sinon que malgré les travaux pressants de la saison, du 30 juillet au 2 août dernier, nous avons eu les bienfaits de la sainte Visite. Grâce à Dieu, notre nombre s'est accru : la Fraternité des Frères compte 13 profès et 13 novices nouveaux : celle des sœurs vit 30 novices faire profession et 28 novices nouvelles prendre le voile blanc. Total : 312 Tertiaires.

Le triennat du premier discrétore nommé en 1902 étant expiré. Des élections nous ont donné les résultats suivants :

Pour les Frères : Ministre : M. E. Croteau ; Assistant : M. D. Bertrand ; Maître des novices : M. F. Grenier ; Secrétaire-Trésorier : M. O. Bégin ; Discrets : MM. A. Pomerleau, A. Gobeil et F. Bolduc.

Pour les Sœurs : Supérieure : Mde F. Bolduc ; Assistante : Mde D. Deslaurières ; Maîtresse des novices : Mde P. Turgeon ; Secrétaire-Trésorière : Mlle A. Roy ; Discrettes : Mdes A. Vallée, F. Couture, J. Roy et Mile L. Pomerleau.

TESTIS.